



Association Nationale des Etudiants
Luxembourgeois en Droit

Formules de parrainage 2016 – 2017

	Partenaire REE	Sponsor REE	Partenaire	Sponsor
Stand 2x3m à la REE	✓			
Stand 2x2m à la REE		✓		
Le logo de l'étude / entreprise dans la brochure REE	✓	✓		
Pages publicitaires dans la brochure REE (1)	2	1		
Présentation de l'étude / entreprise dans la brochure REE (2)	1	1		
Publication du logo sur tous les documents ANELD	✓	✓	✓	
Publication du logo avec lien sur le site ANELD (3)	✓	✓	✓	✓
Publication d'offres d'emploi / stages sur le site ANELD (3)	✓	✓	✓	✓
Présentation de l'étude / entreprise dans le "Guide du futur Juriste" (2)	✓	✓	✓	
Présentation de l'étude / entreprise sur le site ANELD (3)	✓	✓	✓	✓
Possibilité de publier des articles juridiques sur le site ANELD dans la limite de deux articles par semestre (3)	✓	✓	✓	
Diffusion d'informations aux membres (4)	✓	✓	✓	✓
Montant total :	2 500 €	2 000 €	1 000 €	500 €

(1) nombre de pages de publicité DIN A4 dans la brochure REE 2016.

(2) une page DIN A4.

(3) la mention « site ANELD » fait référence au site <http://www.aneld.lu>

(4) possibilité de faire envoyer par l'ANELD à son réseau de contacts, des mails avec un contenu lié à des fins de recrutement dans le domaine juridique (offres de stage et d'emploi, présentation de l'étude / entreprise, invitations pour des journées de présentation, etc.). L'ANELD se réserve le droit de réglementer dans la convention de parrainage les modalités d'envoi desdits mails. L'ANELD se réserve également le droit hors convention de refuser la diffusion de mails ne tombant pas dans le champ d'application des contenus précités.

Veuillez noter que les contrats de parrainage débutent le 1 janvier 2017 et viennent à terme le 31 décembre 2017. N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions supplémentaires (contact@aneld.lu / sabrina.sousa@aneld.lu).